

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1308

Rubrik: Forum : votation du 28 septembre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse sans drogue: sous le « bon sens », des relents nauséabonds

Par Gérald Progin, du Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies

Le 28 septembre, le peuple se prononcera sur l'initiative «Jeunesse sans drogue». Gérald Progin, du Great et membre du comité vaudois pour une politique de la drogue crédible, s'exprime sur ce sujet.

L'INITIATIVE «JEUNESSE sans drogue» a été lancée par des milieux politiques de droite soutenus activement par le VPM, l'Association pour la connaissance psychologique de l'homme. Cette association réunissant des médecins, pédagogues, psychologues, etc, défend «les valeurs chrétiennes et conformes au droit naturel de notre culture, d'après les principes de l'ordre libéral et démocratique.»

En lisant leur documentation, on apprend que l'école serait un repaire de «partisans de l'extrême-gauche qui tentent de déstabiliser et détruire notre ordre social». Le VPM constate «la disparition des valeurs traditionnelles formant la base de nos sociétés.»

Des sportifs et de nombreuses personnalités ont été contactés à l'époque et ont soutenu cette initiative sur la base de son titre. Nombre d'entre eux se retiennent aujourd'hui, s'étant rendu compte que le produit vendu ne correspondait guère à l'emballage.

La prévention est une affaire de morale

«Jeunesse sans drogue» veut inscrire dans la Constitution le concept d'abstinence et ne propose, comme réponse aux problèmes de toxicomanies, que des mesures axées directement sur le sevrage et l'abstinence. Elle interdit la distribution de stupéfiants – héroïne et substances analogues, dont la méthadone fait partie. Elle impose, à toute personne dépendante, un système de soin unique et, de fait, la poursuite pénale de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas entrer dans une telle structure. Elle met aussi un accent sur la prévention; mais lorsqu'on sait qu'une partie des partisans de l'ini-

tiative sont les mêmes que ceux qui s'opposent aujourd'hui à la politique de prévention de l'Office fédéral de la Santé publique – ils prétendent que la dernière campagne incite à se droguer –, on comprend vite que, pour eux, la prévention est plutôt synonyme de morale et de peur que d'apprentissage d'un choix responsable.

Aujourd'hui, les partisans se défendent de vouloir limiter l'accès à la prescription de méthadone et s'attaquent essentiellement aux essais de prescription d'héroïne (actuellement 800 personnes bénéficiaires sur quelques 30000 toxicomanes en Suisse). À tel point que l'on peut se demander pourquoi ils ont lancé une telle initiative – elle marginalise tous ceux qui ne peuvent pas, ne veulent pas se soigner dans l'immédiat, et c'est la majorité; la mise à l'écart d'une catégorie de population est contraire au bon fonctionnement de la démocratie.

La politique actuelle

Dès lors que les idées des initiateurs sont connues, il ne reste évidemment plus qu'à rejeter vigoureusement une telle initiative parce qu'étant fondamentalement antidémocratique. Par sa rigidité, «Jeunesse sans drogue» empêcherait aussi tout ce qui est appelé «aide à la survie» et «réduction des risques»: distribution de seringues propres, lieux d'accueil, sleep-in ou cuisine de rue, or-

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE «Politique de la drogue» regroupant 23 organisations de médecins, psychologues, infirmières, travailleurs sociaux et parents de toxicomanes organise un séminaire intitulé «La politique des drogues: enjeux démocratiques»; il se déroulera à Lausanne, le 25 août de 9 heures à 17 heures au Casino de Montbenon, Lausanne. Fr. 100.- avec repas

Programme et inscription: GREAT, case postale 20, 1401 Yverdon-les-Bains 024/426 34 34.

Le séminaire sera suivi d'un débat: «Pour ou contre Jeunesse sans drogue» avec: Ruth Dreifuss, Claude Frey, Philippe Biéler, Marcel Blanc, Jacqueline Maurer, Francis Thévoz. Entrée libre.

ganisation de recherche pour du travail et un logement. Ces activités ne sont, en effet, pas basées sur l'exigence d'abstinence immédiate – elles sont considérées comme acceptant la toxicomanie.

La politique que la Confédération mène actuellement – politique dite des quatre piliers: prévention, aide à la survie, thérapie et répression – mérite d'être poursuivie, évaluée, discutée et améliorée. Il n'est pas d'idéal en ce domaine, les phénomènes de dépendances restant du domaine de la perception socio-politique plus que de la définition médicale.

Le futur

Préconiser une société sans drogue est une illusion. De tout temps, les hommes ont cherché à user de psychotropes. La majorité des professionnels du champ des dépendances a, de son côté, bien compris que ces problèmes nécessitent des réponses s'adaptant à chacun. Les causes en sont multiples et variées. Les drogues illégales ne sont qu'une des facettes du problème. L'alcool, les médicaments psychotropes, la nicotine provoquent aujourd'hui autrement plus de problèmes de santé et de morts que les drogues illégales. Plutôt que d'inscrire dans la Constitution la notion d'abstinence, il serait nettement préférable d'élaborer une loi sur les dépendances qui prenne en compte l'ensemble de ces questions.

Un débat de société est indispensable

Lorsque cette initiative inutile et trompeuse sera balayée, nous pourrions ouvrir sereinement le débat. Sur la médicalisation des problèmes économiques et sociaux – chômage, toxicomanies, maladies psychiques, etc. Sur l'éviction d'un nombre toujours plus important de personnes qui, de fait, risquent l'abus de substances psychotropes. Sur le rôle du commerce de la drogue dans les économies au Sud et chez nous. Sur les diminutions des budgets pour l'enseignement, le social. Sur les choix de consommation que propose notre société et, pourquoi pas, sur l'avenir proposé aux jeunes. Ces questions indispensables doivent évidemment faire partie d'un débat plus large sur nos choix de société. ■